

Objet: Re: PROJET ARGAN FOURNES - REPONSE AVIS DEFAVORABLE DEPARTEMENT / UT30 - ETUDE DE TRAFIC màj

Date: lundi 8 avril 2019 à 16:20:45 heure d'été d'Europe centrale

De: Christophe BROCHE

À: Fabrice VALADE

Cc: Hélène PELLEGRINI, Fabien POTIER

Pièces jointes: image.image001.png@01d4ea0d.f5ecfa90.png, image.image002.png@01d4ea0d.f5ecfa90.png, image.image003.jpg@01d4ea0d.f5ecfa90.jpg, image.image004.png@01d4ea0d.f5ecfa90.png, image.image005.jpg@01d4ea0d.f5ecfa90.jpg, image.image006.png@01d4ea0d.f5ecfa90.png, image.image007.jpg@01d4ea0d.f5ecfa90.jpg, image.image008.png@01d4ea0d.f5ecfa90.png, image.image009.png@01d4ea0d.f5ecfa90.png, image.image010.png@01d4ea0d.f5ecfa90.png, image.image011.png@01d4ea0d.f5ecfa90.png, image.image012.jpg@01d4ea0d.f5ecfa90.jpg, image.image013.jpg@01d4ea0d.f5ecfa90.jpg, image.image014.jpg@01d4ea0d.f5ecfa90.jpg, image.image015.jpg@01d4ea0d.f5ecfa90.jpg, image.image016.png@01d4ea0d.f5ecfa90.png

Bonjour,

faisant suite à la présentation (réunion du 7/3/19) de l'étude hydraulique établie dans le cadre de la loi sur l'eau et après analyse des éléments complémentaires transmis (plan niveau AVP), je vous confirme que ces mêmes documents dont l'étude de trafic devront être versés au dossier de PC qui sera instruit par la CCPG.

Concernant les accès sur la RD192, la géométrie générale des carrefours projetés répond aux recommandations nationales en matière de carrefour interurbain, ce qui permet d'entrevoir désormais un avis favorable du Département en tant que gestionnaire de voie.

Avis qui fera toutefois l'objet des réserves habituelles pour ce type d'aménagement (*autorisation de rejet en aval du déversoir, validation des structures de chaussées et de la signalisation H et V (phase projet), modalités de raccordement, convention, etc?*) et qu'il conviendra de lever avant le démarrage des travaux.

Bien cordialement

Christophe BROCHE

Directeur adjoint des Territoires en charge de l'unité territoriale de Bagnols sur Cèze
Consultant Interne Eurêka
DTER- Unité Territoriale de BAGNOLS SUR CEZE
DTER - Direction des Territoires, 3 rue Guillemette - 30044 Nîmes Cedex 9
Tél. : 04 66 39 66 35 - Fax : 04 66 39 66 40 - Courriel : christophe.broche@gard.fr
Avant d'imprimer, penser à l'environnement.

gard.fr

-----"Fabrice VALADE" <f.valade@immasset.com> a écrit : -----

A : "Christophe BROCHE" <christophe.broche@gard.fr>

De : "Fabrice VALADE" <f.valade@immasset.com>

Date : 03/04/2019 11:11

Cc: "Hélène PELLEGRINI" <helene.pellegrini@gard.fr>, "Sylvain Balmelle" <s.balmelle@tectat-ing.com> ,

"N'Dogbia YOMBO" <ndogbia.yombo@argan.fr>, "Charles LEFAOU" <charles.lefaou@argan.fr>

Objet : Re: PROJET ARGAN FOURNES - REPONSE AVIS DEFAVORABLE DEPARTEMENT / UT30 - ETUDE DE TRAFIC màj

Bonjour Monsieur Broche,

Je me permets d'intervenir dans la conversation avec Sylvain BALMELLE.

J'attire votre attention sur le fait que la convention n'est toujours pas jointe à votre courriel.

Concernant le dossier PC, nous devons finaliser les plans modifiés afin de les transmettre sous 2 semaines à la Com Com.

Nous souhaiterions donc savoir très rapidement si les dossiers AVP que nous vous avons transmis suite à notre

réunion du 7 février.

Serait-il possible d'avoir votre retour courant de semaine prochain ?

Vous remerciant par avance pour votre collaboration.

Bien Cordialement

Fabrice **VALADE**

+33 6 60 14 27 38



www.immasset.com

De : Christophe BROCHE <christophe.broche@gard.fr>
Date : mercredi 3 avril 2019 à 10:14
À : Sylvain BALMELLE <s.balmelle@tecta-ing.com>
Cc : Hélène PELLEGRINI <helene.pellegrini@gard.fr>, Fabrice VALADE <f.valade@immasset.com>
Objet : RE: PROJET ARGAN FOURNES - REPONSE AVIS DEFAVORABLE DEPARTEMENT / UT30 - ETUDE DE TRAFIC māj

bonjour,

en PJ la convention.

Pour ce qui est de l'avis sur les documents produits, il devrait vous parvenir sous quinzaine.

A qu'elle date comptez vous déposer le dossier de PC ?

Cordialement



Christophe BROCHE

Directeur adjoint des Territoires en charge de l'unité territoriale de Bagnols sur Cèze
Consultant Interne Eurêka
DTER- Unité Territoriale de BAGNOLS SUR CEZE
DTER - Direction des Territoires, 3 rue Guillemette - 30044 Nîmes Cedex 9
Tél. : 04 66 39 66 35 - Fax : 04 66 39 66 40 - Courriel : christophe.broche@gard.fr
Avant d'imprimer, penser à l'environnement.

-----"Sylvain Balmelle" <s.balmelle@tecta-ing.com> a écrit : -----

A : "Christophe BROCHE" <christophe.broche@gard.fr>
De : "Sylvain Balmelle" <s.balmelle@tecta-ing.com>
Date : 02/04/2019 19:59
Cc: "Hélène PELLEGRINI" <helene.pellegrini@gard.fr>, "Fabrice VALADE" <f.valade@immasset.com>

Objet : RE: PROJET ARGAN FOURNES - REPONSE AVIS DEFAVORABLE DEPARTEMENT / UT30 - ETUDE DE TRAFIC màj

Bonjour Mr Broche,

Il n'y a pas la pièce jointe dans votre mail.

Par ailleurs pouvez-vous nous indiquer sous quel délais nous recevrons l'avis de vos services sur les carrefours suite aux éléments complémentaires transmis ?

Bien cordialement.

Sylvain BALMELLE

Provenance : [Courrier](#) pour Windows 10

De : Christophe BROCHE <christophe.broche@gard.fr>

Envoyé : Friday, March 22, 2019 5:37:44 PM

À : Sylvain Balmelle

Cc : Hélène PELLEGRINI

Objet : RE: PROJET ARGAN FOURNES - REPONSE AVIS DEFAVORABLE DEPARTEMENT / UT30 - ETUDE DE TRAFIC màj

Bonjour M.Balmelle,

comme convenu en PJ un modèle de convention

bien cordialement



Christophe BROCHE

Directeur adjoint des Territoires en charge de l'unité territoriale de Bagnols sur Cèz

Consultant Interne Eurêka

DTER- Unité Territoriale de BAGNOLS SUR CEZE

DTER - Direction des Territoires, 3 rue Guillemette - 30044 Nîmes Cedex 9

Tél. : 04 66 39 66 35 - Fax : 04 66 39 66 40 - Courriel : christophe.broche@gard.fr

Avant d'imprimer, penser à l'environnement.

-----Christophe BROCHE/cg30 a écrit : -----

A : "Sylvain Balmelle" <s.balmelle@tecta-ing.com>

De : Christophe BROCHE/cg30

Date : 07/03/2019 13:27

Cc: Hélène PELLEGRINI/cg30@CG30

Objet : RE: PROJET ARGAN FOURNES - REPONSE AVIS DEFAVORABLE DEPARTEMENT / UT30 - ETUDE DE TRAFIC màj

Bonjour,

oui j'ai bien reçu les éléments attendus qui sont en cours d'analyse.

Pour ce qui est de la convention nous allons vous faire parvenir un modèle

bien cordialement

gard.fr

Christophe BROCHE

Directeur adjoint des Territoires en charge de l'unité territoriale de Bagnols sur Cè
Consultant Interne Eurêka
DTER- Unité Territoriale de BAGNOLS SUR CEZE
DTER - Direction des Territoires, 3 rue Guillemette - 30044 Nîmes Cedex 9
Tél. : 04 66 39 66 35 - Fax : 04 66 39 66 40 - Courriel : christophe.broche@gard.fr
Avant d'imprimer, penser à l'environnement.

-----"Sylvain Balmelle" <s.balmelle@tectax-Ing.com> a écrit : -----

A : "Christophe BROCHE" <christophe.broche@gard.fr>
De : "Sylvain Balmelle" <s.balmelle@tectax-Ing.com>
Date : 07/03/2019 11:30
Cc: "N'Dogbia YOMBO" <ndogbia.yombo@argan.fr>, "Charles LEFAOU" <charles.lefaou@argan.fr>, "Romain Mounier" <r.mounier@tectax-Ing.com>, "Fabrice VALADE" <f.valade@immasset.com>, "PELLEGRINI Camille PREF30" <camille.pellegrini@gard.gouv.fr>
Objet : RE: PROJET ARGAN FOURNES - REPONSE AVIS DEFAVORABLE DEPARTEMENT / UT30 - ETUDE DE TRAFIC màj

Bonjour Mr BROCHE,

Je me permet de revenir vers vous concernant le dossier de Fournès (centre de tri de colis).

Je souhaite m'assurer que vous ayez bien reçu tous les éléments complémentaires suite à la réunion du 07/02/19 à NIMES (plans AVP, fichier DWG, étude de trafic modifiée).

Sous quels délais pensez-vous nous remettre votre avis sur ce dossier ?

Ensuite, concernant la convention évoquée lors de cette réunion, avez-vous des éléments à nous transmettre ? (modèle type de convention..)

Restant disponible si vous avez besoin d'informations complémentaires,

Bien cordialement.



Agence Occitanie

**Pyrénées –
Méditerranée**

Sylvain BALMELLE

Chef de projets

Green Park, bât C, 149 Av du Golf, 34670 BAILLARGUES

Tel (+33) 04 67 70 81 39 / Fax (+33) 04 67 70 81 04

Port (+33) 06 22 03 40 37

S.balmelle@tecta-ing.com [Visualiser notre plaquette](#)



Afin de contribuer au respect de l'environnement, merci de n'imprimer ce message que si nécessaire



De : Fabrice VALADE <f.valade@immasset.com>

Envoyé : mercredi 27 février 2019 09:29

À : Christophe BROCHE <christophe.broche@gard.fr>; PELLEGRINI Camille PREF30 <camille.pellegrini@gard.gouv.fr>

Cc : N'Dogbia YOMBO <ndogbia.yombo@argan.fr>; Charles LEFAOU <charles.lefaou@argan.fr>; Romain Mounier <r.mounier@tecta-ing.com>; Sylvain Balmelle <s.balmelle@tecta-ing.com>

Objet : PROJET ARGAN FOURNES - REPONSE AVIS DEFAVORABLE DEPARTEMENT / UT30 - ETUDE DE TRAFIC m2j

Importance : Haute

Bonjour Monsieur BROCHE,

Pour faire suite à notre réunion du 7 février courant et suite à votre demande, notre bureau d'études EMTIS a réalisé une comparaison des données fournies par le CD30 (avril 2018) avec les comptages qu'EMTIS avait réalisé (mai 2018).

Cette analyse montre que les chiffres sont quasiment identiques jour par jour (sauf pour le mardi 08 mai 2018, jour férié)

Par conséquent, EMTIS a intégré cette analyse dans son rapport (**cf. page 19 du rapport mis à jour en PJ**) afin d'éviter de reprendre toutes les cartes et les calculs.

Vous en souhaitant bonne réception et espérant avoir répondu à vos attentes.

Cordialement.

Fabrice **VALADE**

+33 6 60 14 27 38



www.immasset.com

De : Sylvain BALMELLE <s.balmelle@tecta-ing.com>
Date : mardi 26 février 2019 à 11:42
À : Christophe BROCHE <christophe.broche@gard.fr>, PELLEGRINI Camille PREF30 <camille.pellegrini@gard.gouv.fr>
Cc : N'Dogbia YOMBO <ndogbia.yombo@argan.fr>, Charles LEFAOU <charles.lefaou@argan.fr>, Fabrice VALADE <f.valade@immasset.com>, Romain Mounier <r.mounier@tecta-ing.com>
Objet : RE: PROJET ARGAN FOURNES - REPONSE AVIS DEFAVORABLE DEPARTEMENT / UT30

Bonjour Mr Broche,

Suite à votre demande, ci-joint le fichier DWG.

NOTA : ce fichier intègre la modification vue lors de la dernière réunion pour la courbe (reprise pleine largeur).

Concernant les épures de girations, les vitesses sont indiquées sur les plans (dans le tableau).

Pour la courbe, l'hypothèse est de 30km/h.

Bonne réception,

Bien cordialement.



Agence Occitanie

**Pyrénées -
Méditerranée**

Sylvain BALMELLE

Chef de projets

Green Park, bât C, 149 Av du Golf, 34670 BAILLARGUES

Tel (+33) 04 67 70 81 39 / Fax (+33) 04 67 70 81 04

Port (+33) 06 22 03 40 37

S.balmelle@tecta-ing.com [Visualiser notre plaquette](#)



Afin de contribuer au respect de l'environnement, merci de n'imprimer ce message que si nécessaire

De : Fabrice VALADE <f.valade@immasset.com>

Envoyé : lundi 18 février 2019 09:41

À : Sylvain Balmelle <s.balmelle@tecta-ing.com>

Cc : Christophe BROCHE <christophe.broche@gard.fr>; PELLEGRINI Camille PREF30 <camille.pellegrini@gard.gouv.fr>; Romain Mounier <r.mounier@tecta-ing.com>; N'Dogbia YOMBO <ndogbia.yombo@argan.fr>; Charles LEFAOU <charles.lefaou@argan.fr>

Objet : FW: PROJET ARGAN FOURNES - REPONSE AVIS DEFAVORABLE DEPARTEMENT / UT30

Bonjour Sylvain,

Pourrais-tu transmettre à M. Broche les éléments demandés STP ?

T'en remerciant par avance.

Cordialement

Fabrice VALADE

+33 6 60 14 27 38



www.immasset.com

De : Christophe BROCHE <christophe.broche@gard.fr>
Date : lundi 18 février 2019 à 09:39
À : Fabrice VALADE <f.valade@immasset.com>
Cc : Hélène PELLEGRINI <helene.pellegrini@gard.fr>
Objet : Re: PROJET ARGAN FOURNES - REPONSE AVIS
DEFAVORABLE DEPARTEMENT / UT30

Bonjour,

vous serait-il possible de nous transmettre le plan AVP du virage au format DWG , de même, merci de nous préciser la vitesse qui a été retenue pour réaliser les épures de giration

Bien cordialement



Christophe BROCHE

Directeur adjoint des Territoires en charge de l'unité territoriale
Consultant Interne Eurêka
DTER- Unité Territoriale de BAGNOLS SUR CEZE
DTER - Direction des Territoires, 3 rue Guillemette - 30044 Nîmes Cedex 9
Tél. : 04 66 39 66 35 - Fax : 04 66 39 66 40 - Courriel : christophe.broche@gard.fr
Avant d'imprimer, penser à l'environnement.

-----"Fabrice VALADE" <f.valade@immasset.com> a écrit : -----

A : "Christophe BROCHE" <christophe.broche@gard.fr>
De : "Fabrice VALADE" <f.valade@immasset.com>
Date : 05/02/2019 14:02
Cc: "Christophe DUMAS" <christophe.dumas@gard.fr>, "Thierry BOUDINAUD" <thierryboudinaud@gmail.com>, "Mairie de FOURNES - Elisabeth FESQUET" <ef.mairiedefournes@orange.fr>, "Solène BOUET-ROUSSEL" <urbanisme@cc-pontdugard.fr>, "Frédéric LARROUMETS" <frederic.larroumets@argan.fr>, "N'Dogbia YOMBO" <ndogbia.yombo@argan.fr>, "Charles LEFAOU" <charles.lefaou@argan.fr>, "Sylvain BALMELLE" <s.balmelle@tectaling.com>, "Romain Mounier" <r.mounier@tectaling.com>, "Laure FETON" <lfeton@a26.eu>, "Marina GRATECOS" <marina.gratecos@fr.bureauveritas.com>
Objet : Re: PROJET ARGAN FOURNES - REPONSE AVIS DEFAVORABLE DEPARTEMENT / UT30

Monsieur BROCHE me signale un problème avec le lien envoyé ce matin.

Je renvoie 2 nouveaux liens ci-dessous :

3 Fichiers :

<https://immasset.fromsmash.com/0526362d-290e-11e9-a8db-06812412be8a>

1 Fichier :

<https://immasset.fromsmash.com/cfc16427-2943-11e9-a8db-06812412be8a>

Cordialement

Fabrice **VALADE**

+33 6 60 14 27 38



www.immasset.com

De : Fabrice VALADE <f.valade@immasset.com>

Date : mardi 5 février 2019 à 08:00

À : Christophe BROCHE
<christophe.broche@gard.fr>

Cc : Christophe DUMAS
<christophe.dumas@gard.fr>, Thierry BOUDINAUD <thierryboudinaud@gmail.com>, Mairie de FOURNES - Elisabeth FESQUET <ef.mairiedefournes@orange.fr>, Solène BOUET-ROUSSEL <urbanisme@cc-pontdugard.fr>, Frédéric LARROUMETS <frederic.larroumets@argan.fr>, N'Dogbia YOMBO <ndogbia.yombo@argan.fr>, Charles LEFAOU <charles.lefaou@argan.fr>, Sylvain BALMELLE <s.balmelle@tect-ing.com>, Romain Mounier <r.mounier@tect-ing.com>, Laure FETON <lfeton@a26.eu>, Marina GRATECOS <marina.gratecos@fr.bureauveritas.com>

Objet : PROJET ARGAN FOURNES - REPONSE AVIS DEFAVORABLE DEPARTEMENT / UT30

Bonjour Monsieur Broche,

Nous faisons suite à votre avis du 18 janvier relatif à notre dossier de demande de Permis de Construire (cf. PJ).

En vue de notre réunion de ce jeudi 07 février, nous vous transmettons nos éléments de réponse.

<https://we.tl/t-VSArR1jB6t>

POINT N°01 :

Le dossier doit être complété à minima par :

- Un plan du carrefour niveau AVP avec des données complémentaires sur les données de trafics (étude EMTIS à transmettre) qui seront déterminants pour dimensionner le carrefour à envisager pour desservir dans des conditions satisfaisantes de sécurité ces espaces, tout en garantissant la fluidité du trafic sur la RD192.

Vous trouverez ci-joint le dossier AVP des deux accès comprenant :

Les éléments d'études de trafic (étude EMTIS)

Les plans de niveau AVP des deux carrefours selon la nomenclature jointe (plans de revêtements et bordures, nivellements, signalisation, réseaux, etc...).

POINT N°02

- Le portail situé sur la branche dédiée au VL devra être supprimé pour éviter que les véhicules stationnent sur la chaussée, créant ainsi des difficultés d'accès aux installations.

Vous trouverez ci-joint le plan de masse PC modifié intégrant le déplacement du portail.

Le portail a été déplacé vers l'intérieur du projet de centre de tri permettant ainsi d'éviter un stationnement sur la chaussée en cas de difficulté d'accès.

POINT N°03

- Des précisions sur le réseau pluvial projeté : section hydraulique et capacité du réseau existant à absorber les ruissellements induits par le projet y compris sur versant. Et déjà le Département rappelle que les ouvrages hydrauliques plus particulièrement les fossés qui jouxtent les départementales sont calibrés pour drainer les ruissellements issus de la plateforme routière.

Vu, la configuration des lieux une transparence hydraulique des ouvrages sous chaussée est à prévoir

Vous trouverez ci-joint copie du Dossier D'Autorisation Environnementale Unique déposé à la DDTM le 30.10.2018, ainsi que les pièces complémentaires déposées le 14.12.2019.

En pages 29 à 38, ce dossier présente l'état initial hydraulique du site qui montre notamment les bassins versants, les écoulements et les débits concernés par le fossé pluvial de la RD 192 (Modélisation 2D des écoulements) – Voir également le plan 7.2 page 92.

Actuellement, ce fossé ne draine pas uniquement la plateforme routière mais un bassin versant comprenant notamment le secteur d'étude.

En pages 52 à 62, le dossier d'autorisation présente le fonctionnement hydraulique pour l'état projet qui montre notamment les mesures envisagées pour éviter tout impact à l'aval et en particulier sur le fossé de la RD 192 :

Bassins de compensation à l'imperméabilisation.

Ouvrages de régulation.

Gestion du bassin versant amont.

Ces mesures permettent de rejeter dans le fossé pluvial de la RD 192 uniquement le débit de fuite des bassins de compensation qui reste inférieur ou égal au débit en situation actuelle.

Les débits de surverse des bassins sont canalisés par une transparence hydraulique sous la RD 192 pour rejoindre un bassin de répartition des eaux permettant de retrouver le cheminement actuel des écoulements – Voir également les plans 7.3 et 7.4 pages 92 à 95.

POINT N°04

Par ailleurs, la géométrie de la courbe qui précède l'alignement la RD192, apparaît incompatible avec le trafic PL à venir. Le pétitionnaire est invité à se rapprocher du Département pour quelles mesures et sous quelles conditions l'amélioration de cette section de la RD192 pourrait être envisagée.

Vous trouverez ci-joint une proposition d'amélioration de la courbe comprenant la vue en plan ainsi que les épures de girations PL

Espérant que ces éléments vous permettront de modifier votre avis sur notre dossier, nous nous tenons à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

Bien cordialement

Fabrice **VALADE**

+33 6 60 14 27 38



www.immasset.com